

Avis adopté

Séance plénière du 24 mars 2026

La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau

Déclaration des groupes Alternatives sociales et écologiques et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

« Il faut choisir entre le champagne pour quelques-uns et l'eau potable pour tous ».

Cette formule, attribuée à Thomas Sankara, souligne combien l'eau, bien essentiel à la vie, demeure au cœur des inégalités et des arbitrages politiques. Car ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment dans les zones rurales, qui sont le plus souvent privés d'eau.

Le manque d'accès à l'eau potable et à des installations sûres peut notamment avoir des conséquences graves pour les femmes, tant sur leur santé et leurs conditions de vie que sur l'exposition aux violences. Cela vient d'autant plus exacerber les inégalités que les distances à parcourir pour aller chercher de l'eau sont autant de temps perdu sur leur éducation, le travail rémunéré, le travail domestique, le soin et le repos.

Plus largement, l'écart se creuse dangereusement entre l'eau disponible et les usages humains, qui ne cessent de croître. A tel point que l'Université des Nations Unies parle de « faillite hydrique mondiale ». Cette situation menace la santé publique, la sécurité alimentaire, la biodiversité et la stabilité des sociétés. Les tensions autour de l'eau se multiplient et s'intensifient. Elle est parfois instrumentalisée dans les conflits, voire utilisée comme une arme de guerre à part entière. Des infrastructures et technologies se développent pour capter, détourner, contrôler cette ressource.

Pourtant, l'eau s'inscrit dans un cycle naturel global, qui dépasse les frontières. Le dérégler, c'est mettre en péril nos conditions mêmes d'existence. C'est pourquoi nous refusons une fuite en avant purement technologique, au service des pays et acteurs les plus riches. La solution viendra avant tout de la préservation des écosystèmes, de la sobriété de la part des pays, des secteurs et des acteurs les plus consommateurs, et de l'adoption de pratiques durables, comme l'agroécologie.

Nous – société civile organisée française – refusons la loi du plus fort. L'eau ne doit pas diviser les peuples. Elle doit les relier. Elle ne doit pas diviser les communautés mais les réunir. En France comme dans les pays d'Amérique du Sud, mettre son corps au service de la défense de l'environnement et lutter pour protéger nos ressources en eau, ne devrait pas être une question de vie ou de mort. L'engagement de la société civile est essentiel pour garantir le droit à l'eau pour toutes et tous. Il doit être respecté.

Nous le disons avec force : l'eau n'est pas une marchandise. A ce titre, nos groupes restent très réservés sur le recours aux partenariats public-privé. Si cette question se pose dans un cadre international marqué par la baisse de l'aide publique au développement, il est indispensable que toute participation d'acteurs privés soit subordonnée à des exigences de transparence, de régulation publique et de non-spéculation. Il s'agit de garantir l'accès universel à une eau de qualité.

A ce sujet, nous saluons la qualité d'écoute des rapporteurs pour parvenir à un compromis. Nous remercions également l'ensemble de l'équipe administrative pour la qualité du travail réalisé. Cet avis pose des conditions pour une gouvernance internationale apaisée et une gestion durable de l'eau, en quantité comme en qualité.

Nos groupes ont voté pour.